## Renseignement généraux

**Bureau municipal:**
Téléphone : 418-775-8188
Télécopieur: 418-775-8177

**Heures d'ouverture**
Lundi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 17h00
Mardi : 8h00 à 11h00 - 13h00 à 17h00
Mercredi : 8h00 à 12h00 - 13h00 à 16h00
Jeudi: 10h00 à 18h00
Vendredi : fermé

**Personnel:**

| | | |
|---|---|---|
| Directrice générale: | Line Fillion | 418-775-8188, poste 0 |
| Employé municipal: | Jonathan Boucher | 418-318-4399 |
| Inspecteur en urbanisme: | Michel Lagacé | 418-775-8188, les mardis après-midi |
| Agente en milieu rural | Kathy Laplante | 418-775-8445, poste 2251 |
| Coordonnatrice en loisirs | Josy-Anne Bérubé | 418-732-6684 |

Séances du conseil: 1er lundi du mois à 20H00, sauf exception.

**Membres du conseil:**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Gilles Laflamme | maire | | |
| Réjeanne Ouellet | siège N° 1 | Lucette Algerson | siège N° 4 |
| Clémence Lavoie | siège N° 2 | François Doré | siège N° 5 |
| Yannick Fortin | siège N° 3 | Bertrand Caron | siège N° 6 |

**Responsables des organismes de la municipalité`:**

| | | |
|---|---|---|
| Fabrique: | Réjeanne Ouellet, présidente | 418-775-6324 |
| Association sportive: | Cynthia Ouellet , présidente | 418-775-6324 |
| Défi-Relance: | Lynda Harquail , présidente | 418-775-9654 |
| Comité d'Économie Sociale | Jacques Blanchette, président | 418-775-3939 |
| Comité du patrimoine | Gino Caron, président | 418-739-3365 |


# LE MESSAGER

*Volume 16 numéro 4* **AVRIL 2020**


# ÇA VA BIEN ALLER

# MUNICIPALITÉ DE PADOUE

**DATE DE TOMBÉE DU JOURNAL :**

**17 AVRIL 2020**

**Il y a deux façons de faire parvenir vos articles :**

**<u>Par internet :</u> padoue@mitis.qc.ca**
(Articles, photos numériques, etc.)

Le journal peut être consulté sur le site de la municipalité :

**www.municipalite.padoue.qc.ca**

## Sommaire


1. Page couverture
2. Sommaire, date de tombée
3. Date des séances du conseil
   Notez bien
4 . Chronique du maire
5. Info-prévention des incendies
6. Report—AGA Défi-Relance
7. Bureau municipal fermé au public
8. Onglet Loisir Intermunicipal
9. Décès de Madame Rose Harton
10. Onglet Loisir Intermunicipal
11. Onglet Loisir Intermunicipal
12. Article– Coronavirus
13. Article– Coronavirus
14. Le mot vert du mois de mars
15. Communiqué de l'Écocentre
16. Coronavirus, gestes de solidarité
17. Mot de notre prêtre modérateur
18. Ce qui va dans les bacs
19. Calendrier des collectes
    Vœux d'anniversaire
20. Informations générales


**BUREAU FERMÉ:**

**9 ET 13 AVRIL 2020**
**CONGÉ DE PÂQUES**

**********

**C'est votre anniversaire en ce beau mois d'avril profitez de votre journée pour vous gâter et/ou vous faire gâter en bonne compagnie.**

## Bac bleu - Récupération

| Matières | Acceptées | Refusées |
|---|---|---|
| **Papier** | Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe | Papier ciré, mouchoir, essuie-tout |
| **Carton** | Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus) | Carton ondulé ciré |
| **Verre** | Bouteille et pot de verre | Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre |
| **Plastique** | Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7, Numéro 6 rigide<br>Sacs de plastique, plastique agricole | Cellophane, sac de croustilles, PVC, vinyle, plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro |
| **Métal** | Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal | Pile, canette d'aérosol et contenant de propane |

## Bac brun - Matières organiques

| Acceptées | Refusées |
|---|---|
| RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)<br>· Fruits et légumes<br>· Viandes, volailles et os<br>· Poissons, fruits de mer<br>· Oeufs et coquilles<br>· Écales de noix et noyaux de fruits<br>· Produits laitiers<br>· Graisse animale et végétale<br>· Pâtes, pain, céréales, riz<br>· Gâteaux, biscuits, bonbons<br>· Tartinade, confiture, condiments<br>· Café, filtres à café et sachets de thé<br>· Aliments frits ou en sauce<br>RÉSIDUS VERTS<br>· Fleurs et plantes<br>· Résidus de désherbage<br>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS<br>· Papier journal<br>· Sacs en papier<br>· Boîtes de pizza, de pâtisserie<br>· Essuie-tout<br>· Serviettes de table | · Matières recyclables<br>· Animaux morts, excréments d'animaux et litière, os d'équarrissage<br>· Couches, tampons et serviettes hygiéniques<br>· Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)<br>· Cartons de lait et de jus<br>· Vêtements<br>· Mousse de sécheuse et poussière<br>· Produits de jardinage et engrais<br>· Résidus domestiques dangereux<br>· Produits ménagers et savon<br>· Produits pharmaceutiques<br>· Cendres, même refroidies<br>· Arbustes et branches<br>· Feuilles d'automne<br>· Sciure et copeaux de bois<br>· Terreau d'empotage, terre ou sable<br>· Résidus d'agriculture commerciale<br>**SACS** en plastique<br>TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables |

### Collecte des encombrants

Les vieux poêles, frigos et matelas sont acceptés.
Les matériaux de constructions, pneus et branches sont interdits.
**Réservation obligatoire** au 418 936-3255 ou au 418 936-3420

### Dépôt vert – Branches et feuilles

En face de la caserne incendie, 249, chemin de la Station. **15 mai au 15 octobre.**
**Réservé aux citoyens de Métis-sur-Mer.** Branches et feuilles uniquement.

### Pour plus d'information

**Vincent Dufour**, coordonnateur
Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles
des MRC de La Matapédia et de La Mitis
Téléphone : 418 775-8445, poste 1138 Courriel: matresi@mitis.qc.ca

**Municipalité de Métis-sur-Mer**
138, rue Principale, Métis-sur-Mer (Québec), G0J 1S0
Téléphone : 418 936-3420 Télécopieur : 418 936-3117
Courriel : metissurmer@mitis.qc.ca

## Écocentre de La Mitis

**Accepté**

Matériaux de construction
· Bois, portes, fenêtres, vitre, tôle
· Asphalte, brique et béton

Bois, branches, résidus verts

Appareils électroniques
· Reconnus par le programme ARPE

Ampoules fluocompactes
· Programme Recyc-Fluo

Pneus
· Diamètre maximum de 48 pouces

Métaux ferreux et non ferreux

Encombrants
· Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

Résidus domestiques dangereux
· Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol

**Inscription obligatoire pour tous. Une preuve de résidence et une pièce d'identité sont requises, ainsi qu'un permis de rénovation / construction / démolition si applicable. Déchets domestiques refusés. Des frais s'appliquent à certains services**

**Coordonnées**

428, chemin Perreault Est,
Mont-Joli (Près de l'aéroport)
418 785-0055

**Horaire**

**1er nov. au 30 avril**
Lundi au vendredi
8h00 à 16h00

**1er mai au 30 octobre**
Lundi au vendredi
8h00 à 16h45
Samedi
8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45



# PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

MUNICIPALITÉ DE
PADOUE

**LUNDI 6 AVRIL 2020**
**SÉANCE À HUIT CLOS**
**À 20H00**

# *NOTEZ BIEN*

Il nous fait plaisir, à chaque mois, de recevoir vos articles, photos et autres informations et de les insérer dans le journal.

Nous incitons les comités en particulier à nous tenir au courant de leurs activités, sous forme de compte-rendu et photos.

Vos articles doivent être prêts à publier tel que reçus, aucune correction de texte ou autre ne sera effectuée.

Pour publication dans l'intermunicipal, vous devez envoyer vos articles à Josy-Anne, notre coordonnatrice en loisir à : loisirkempt@gmail.com

Merci de votre compréhension!

*Chronique du maire mois de mars-avril 2020*

***Bien le bonjour tout le monde et bienvenue dans la lecture de cette chronique mensuelle que je fais afin de vous renseigner le mieux possible sur ce qui se passe dans notre municipalité.***

***Mes sympathies les plus sincères à toutes les familles qui ont perdu des êtres chers durant le mois passé.***

***Hé bien un grand fléau , le CORONAVIRUS dit COVID-19, nous envahi au niveau mondial et il est très important de suivre les consignes que le gouvernement nous divulgue à tous les jours dans les médias.***

***La consigne de base est de se laver les mains avec du savon pendant au moins 20 secondes, de ne pas se toucher les yeux ni le nez. Il faut éviter les grands ras-semblements. Nous sommes attentif à toutes ces consignes au niveau municipal. Merci de votre compréhension et de votre attention.***

***Le conseil municipal sera à votre écoute en vous donnant des moyens de communication qui seront accessibles dans votre journal municipal, sur le site internet de la municipalité et la MRC de la Mitis, au niveau de la radio et de la télévision. Pour l'instant, tous les événements et réunions qui étaient prévus seront cancellés. On demande donc à la population de suivre les directives du gouvernement afin que ce virus soit éliminé. Je vous remercie de votre collaboration parce qu'en participant, vous vous aidez à une vie meilleure.***

***Les journées rallongent afin de nous donner de belles journées de printemps et du soleil dans notre cœur. Soyons alerte à ceux qui peuvent avoir besoin de nous.***

***Soyons solidaires à cette pandémie en nous aidant les uns et les autres.***
***Bon mois d'avril à tous***

***Gilles Laflamme, Maire***



Bonjour à chacun et chacune de vous,
Vous allez bien j'espère !

Je vous adresse ce petit mot pour vous saluer, prendre de vos nouvelles et vous rassurer de ma proximité en ces moments difficiles du fait de la pandémie du COVID-19.

Au cœur de cette détresse, rappelons-nous les paroles de notre Seigneur Jésus-Christ :
**« Ne soyez pas bouleversés : vous croyez en Dieu, croyez aussi en Moi »** ***Jn14*,1**
***« Je suis avec vous tous les* jours jusqu'à la fin des temps » Mt 28,20**

Les autorités civiles déploient toutes leurs énergies à éradiquer le mal, soutenons-les par la prière car vous le savez bien :
**« Si le Seigneur ne bâtit la maison, c'est en vain que travaillent les bâtisseurs » Ps 126,1**

Tournons-nous donc vers le Dieu de Miséricorde, implorons sa pitié, par l'intercession de la Vierge Marie, Qu'Il nous délivre de ce fléau.

Portons aussi dans nos prières, les personnes infectées, qu'elles re-couvrent la santé ; celles qui sont décédées, qu'elles reposent en paix.

**« N'ayez pas peur ! »** St Jean-Paul II

Jean-Baptiste ALLICO

**Dans le cadre du Coronavirus,**
**deux gestes de solidarité ont lieu au Québec :**

1. « *Flash* tes lumières »
   Les Québécois sont invités à « *flasher* leurs lumières » à 20 h 30 chaque soir afin de témoigner la solidarité à l'égard du gouvernement, des travailleurs de la santé et de tous ceux qui sont isolés dans leur foyer en raison de la pandémie. « F*lasher* ses lumières », c'est un peu comme sourire à son prochain dans la rue : ce n'est pas nécessaire, mais ça fait du bien.

2. Des arcs-en-ciel plein le cœur…. du Québec!
   Dans le négatif ressort parfois de l'extraordinairement positif! Un mouvement Facebook a été lancé afin de faire apparaître une multitude de dessins d'arc-en-ciel dans nos fenêtres avec le slogan « ça va bien aller ». Ce geste signifie que tout le monde est dans la même situation et que ça va bien aller si nous restons chez nous et écoutons les recommandations.

MRC de La MITIS
VOTRE ANCRAGE POUR L'AVENIR

# Info-prévention

**2020-03-19**

## Informations concernant la COVID-19

Nous sommes présentement dans le contexte d'une pandémie de COVID-19 (coronavirus) et la situation évolue de jour en jour. Des plans d'urgence sont prêts dans les municipalités de La Mitis et pourront être employés au besoin. De plus, les responsables sur le territoire préparent activement des plans d'intervention particuliers pour le cas de la pandémie de COVID-19.

Il est très important que la population de La Mitis respecte les recommandations des gouvernements provincial et fédéral.

Les mesures de prévention à adopter sont disponibles à **quebec.ca/coronavirus**

*Vous avez des questions? Contactez-nous!*
Renaud Gagnon et Korin Gagné
Service de sécurité incendie et civile
418 775-8445

# AVIS

**VEUILLEZ PRENDRE NOTE QUE L'AGA**
**DU *COMITÉ DÉFI-RELANCE DE PADOUE***
**QUI DEVAIT AVOIR LIEU**

**LE 26 MARS 2020**

***EST REPORTÉE ULTÉRIEUREMENT DÛ***
***À LA PANDÉMIE DU CORONAVIRUS (COVID19).***

***ON VOUS TIENT AU COURANT POUR UNE***
***PROCHAINE DATE.***

***MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION.***

***LYNDA HARQUAIL , PRÉSIDENTE.***

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**COVID-19 : L'ÉCOCENTRE DE LA MITIS FERMÉ AUX CITOYENS POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE**

**Mont-Joli, le 16 mars 2020.** En raison de la crise sanitaire en lien avec le coronavirus COVID-19, l'Écocentre de la Mitis annonce une restriction de l'accès à ses installations pour les citoyens et citoyennes. Toutefois, l'Écocentre demeurera ouvert pour les entrepreneurs de la construction et camions de collecte afin de poursuivre les efforts de réduction des déchets. Cette mesure s'appliquera pour une durée indéterminée et jusqu'à nouvel ordre.

Cette situation exceptionnelle s'inscrit dans les actions afin de réduire les risques de propagation du COVID-19 aux employé(e)s, entrepreneurs et transporteurs utilisant les services de l'Écocentre de La Mitis, ainsi qu'à l'ensemble de la population. L'Écocentre de La Mitis remercie les utilisateurs de leur compréhension.

Pour plus d'information sur l'Écocentre de La Mitis, les citoyens sont invités à consulter le www.ecoregie.ca ou téléphoner au 418 775-8445, poste 2280.

- 30 -

Source : **Vincent Dufour,** coordonnateur en gestion des matières résiduelles
428, avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli
418 775-8445, poste 1138

## Le Mot vert du mois – « Penser global, agir local » - Avril 2020

Bonjour à toutes et tous,

La MRC de La Mitis a donné son aval en mars à la poursuite des évaluations d'un projet d'une multiplateforme couvrant trois volets (compostage, lieu d'enfouissement technique (LET) et écocentre). Ce projet s'appuie sur les trois dimensions du développement durable (acceptabilité sociale, préservation de l'environnement et réduction des coûts) et est réalisé en partenariat entre la RITMR Matapédia-Mitis et les MRC de La Mitis et de La Matapédia. La mise en opération du projet est prévue pour 2023-2024. Mais en bout de ligne, en quoi ce projet est-il gagnant pour nous tous?

D'abord, il faut savoir que nos déchets et matières compostables sont présentement envoyés à Rivière-du-Loup. Chaque année, c'est 85 000 kilomètres supplémentaires de route que nos matières font afin d'être traitées, soit plus de 2 fois le tour de la Terre! En traitant le tout localement, on évite des tonnes de gaz à effet de serre et des milliers de dollar en transport.

Ensuite, le projet permettra de répondre à une question qu'on se fait demander depuis longtemps : Quand aurons-nous un retour de compost? La multiplateforme est issue d'un long processus d'analyse sur cette question. Présentement, les déchets et les matières compostages vont à Rivière-du-Loup et sont indissociables. Si nous n'envoyons pas notre bac brun à Rivière-du-Loup, nous ne pouvons pas envoyer nos déchets et il n'y a pas d'autre endroit à proximité qui accepterait nos déchets à bon prix. Donc en traitant localement nos déchets dans un lieu d'enfouissement technique moderne, nous pourrons traiter nos matières organiques afin d'avoir du compost.

À terme, le projet a le potentiel de faire économiser environ 500 000$ par année pour le traitement de nos déchets et matières compostables, ce qui aurait un impact positif sur vos taxes municipales. De plus, en gérant localement, nous aurons un contrôle sur les dépenses et les variations de coûts en plus d'ouvrir la porte à de nouveaux projets de valorisation de nos matières ici dans un concept d'économie circulaire.

À noter que la localisation exacte du projet est toujours en évaluation. Nous vous tiendrons à jour pour la multiplateforme via le Mot Vert dans les prochains mois. Pour plus d'information sur une saine gestion des matières résiduelles ou sur ce projet, visitez le www.ecoregie.ca ou téléphonez au 418 775-8445, poste 1138.

**Vincent Dufour**, coordonnateur en gestion des matières résiduelles

Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca
Courriel: matresi@mitis.qc.ca
Tél. : 418-775-8445, poste 1138



# BUREAU FERMÉ AU PUBLIC

## EN PRÉVENTION DU CORONAVIRUS (COVID-19)

**LE BUREAU MUNICIPAL EST FERMÉ AU PUBLIC POUR UNE DURÉE INDÉTERMINÉE. JE SUIS AU BUREAU POUR RÉPONDRE À VOS QUESTIONS OU AUTRES DEMANDES.**

**POUR LE PAIEMENT DE VOS TAXES, VOUS POUVEZ LE FAIRE PAR ACCES D, CHÈQUES ENVOYÉS PAR LA POSTE OU PAR VIREMENT INTERAC.**

**LES PROCHAINES SÉANCES DE CONSEIL SERONT À HUIT CLOS JUSQU'À NOUVEL ORDRE POUR SUIVRE LES RECOMMANDATIONS DU GOUVERNEMENT DE NON-RASSEMBLEMENT.**

**MERCI DE VOTRE COLLABORATION**

## ONGLET LOISIR INTERMUNICIPAL

**Veuillez prendre en note que les activités proposées dans *l'Onglet loisir intermunicipal* dépendront des mesures de sécurité et des recommandations du gouvernement face à la situation avec le *Coronavirus*.**

**Nous vous invitons à suivre *la Page Facebook du Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis* afin d'être au courant de la réalisation ou non des activités.**

**N'hésitez pas à communiquer avec Josy-Anne Bérubé, coordonnatrice en loisir intermunicipal**

### Sortie à la Cabane à sucre - ANNULÉE

Veuillez prendre en note que la sortie à la cabane à sucre du 28 mars prochain organisée par les *Blés d'Or de la Métis* est annulée.

Merci de votre compréhension.

---

### *Message de la Fabrique de Saint-Octave-de-Métis*

***AVIS IMPORTANT À TOUTE LA POPULATION***
Suite à un communiqué reçu du diocèse, je me dois de vous aviser que, pour le moment, jusqu'à avis contraire, toutes les églises seront fermées. Toutes les messes du dimanche, les baptêmes, mariages, funérailles. Également toutes les cérémonies de la semaine sainte sont suspendues ainsi que la messe célébrée à la *Maison Octavie*. Aussi toutes les démarches de catéchèse, petite communion, sacrement du pardon, confirmation etc. Merci pour votre compréhension et prions pour ceux qui seront touchés par ce virus dans notre communauté.

Madeleine Bouchard, présidente du Conseil de Fabrique

---

### Des nouvelles des Pouces d'Octave

Toutes les activités des Pouces d'Octave sont présentement suspendues depuis le vendredi 13 mars. Nous vous invitons à suivre la Page Facebook des *Pouces d'Octave* afin de vous tenir informés, ou de nous écrire à poucesdoctave@gmail.com . Suivez les mesures de préventions, nous sommes tous concernés. Prenez-soin de vous et de votre entourage.

---

### Du loisir à la maison!

Surveillez la page Facebook du *Service des loisirs intermunicipal de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Padoue*, nous vous y partagerons des idées d'activités à faire à la maison.

Nous sommes conscients que certaines personnes feront face à des défis pour répondre à des besoins de base tels que l'approvisionnement en nourriture et médicaments, suite aux mesures de confinement annoncées par le gouvernement provincial. Nous comptons dans un premier temps sur la solidarité et l'entraide familiale afin de pouvoir combler ce besoin. Toutefois, les municipalités de Padoue, Saint-Octave-de-Métis et Grand-Métis ont mis sur pied une ligne d'entraide, afin dans un premier temps de prendre en note les noms des personnes nécessitant un soutien face à ces besoins. Nous pourrons ensuite voir à diriger les citoyens vers les services qui seront mis en place. Les coordonnées pour nous joindre à cet effet sont le (418) 775-2996 poste 2554 du lundi au jeudi de 9 h à 16 h et le vendredi de 9 h à 12 h ou par courriel loisirkempt@gmail.com. En dehors de ces heures, vous pouvez laisser un message et nous vous rappellerons dès que possible.
Si vous avez d'autres besoins immédiats causés par la situation actuelle auxquels aucun service gouvernemental ne répond pour le moment, vous pouvez également nous contacter de la même façon et nous verrons alors les mesures qu'il sera possible de prendre.
Aux mêmes coordonnées, nous recueillerons également les noms des personnes qui s'offrent en tant que bénévoles afin d'aider face à la situation.
Voici quelques documents sortis par le gouvernement concernant les mesures recommandées.
Vous pouvez retrouver ces articles et bien plus sur le site internet : quebec.ca /coronavirus.

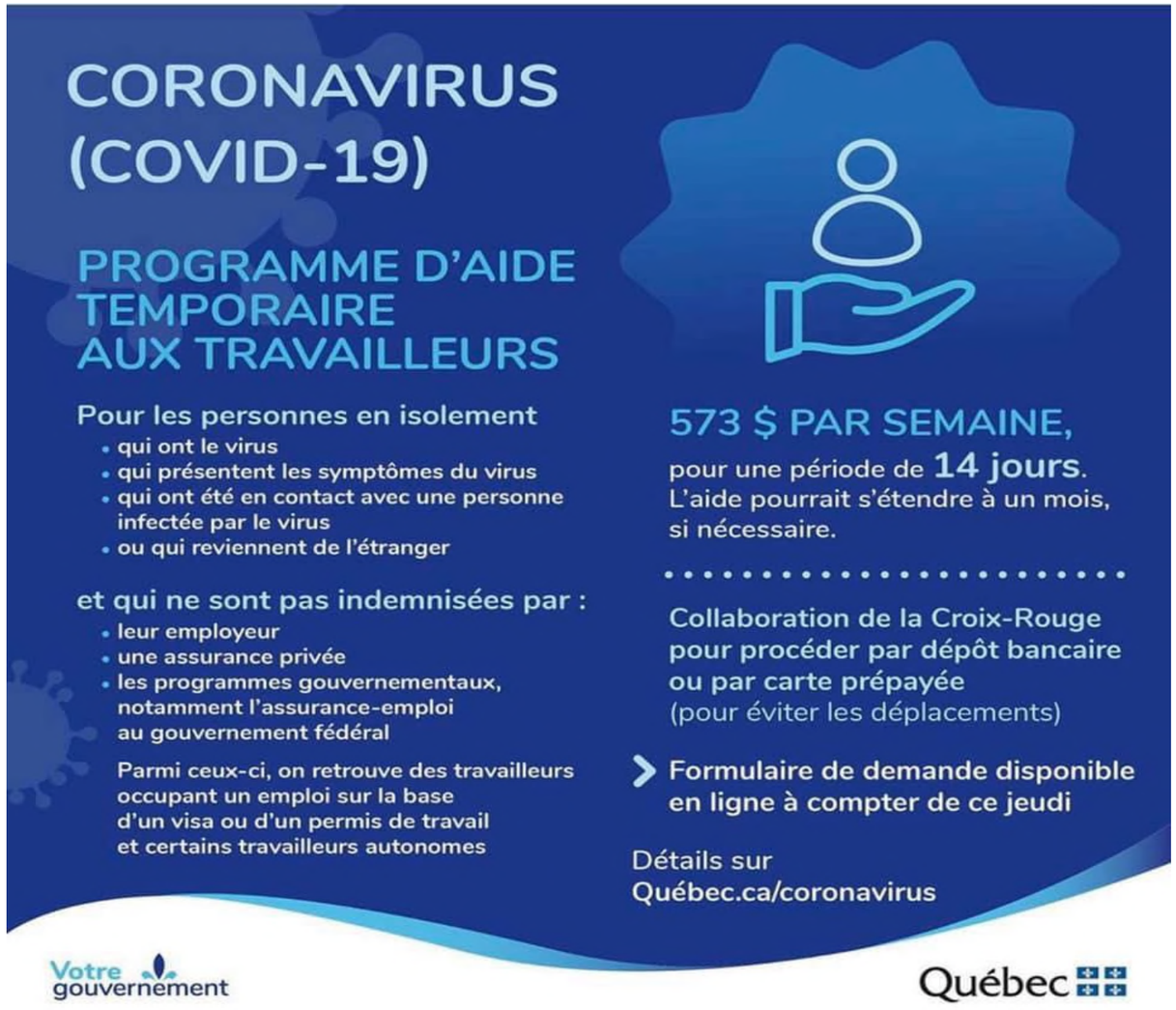

**Madame Rose Harton est décédée le 24 mars 2020 à l'hôpital d'Amqui. Elle était la doyenne de notre municipalité.**

**Madame Harton aurait fêté ses 102 ans le 2 avril prochain.**

**Les membres du conseil municipal et les employés offrent leurs sympathies à la famille.**

## Retour sur la semaine de relâche intermunicipale

Du 28 février au 8 mars dernier ont eu lieu de nombreuses activités dans nos municipalités dans le cadre de la semaine de relâche.
Nous avons eu la chance d'avoir une très belle semaine de relâche.

Merci à Mégan Desrosiers, Geneviève Joubert et Josy-Anne Bérubé pour l'animation du camp de la relâche.

Merci à Line Fillion, Lynda Harquail et Lucette Alguerson pour le dîner hot dog du mardi.

Merci à *l'Association Sportive de Padoue*, Mathieu Lavoie et sa gang pour l'organisation de la soirée Disco Patins de jeudi.

Merci à Sabrina Bérubé pour l'animation de la soirée jeux de vendredi.

Merci à tous les participants.

Merci et félicitations à l'équipe du *Comité Promotion de Grand-Métis* et à l'équipe des *Jardins de* Métis pour l'activité Plaisirs d'hiver du 8 mars.

Le soleil et la communauté était au rendez-vous en ce dimanche pour la journée annuelle *Plaisirs d'hiver*. Ce sont près de 300 participants qui ont parcouru les sentiers de raquette et profité des activités sur les lieux.

## Des gagnants de chez nous au concours de sculpture de neige

Félicitations à la famille d'Annie Bérubé de Saint-Octave-de-Métis, gagnante d'un prix provincial dans le cadre du Défi château de neige!



## Offre d'emploi – Camp de jour

Veuillez prendre en note que nous suivrons toujours les recommandations du gouvernement en lien avec la situation présente. L'offre d'emploi ainsi que les entrevues dépendront alors de celles-ci.